

CONTACT :
06 75 97 97 75
genepi_nantes@hotmail.com

Accès à la faculté de droit

Nantes - Tertre

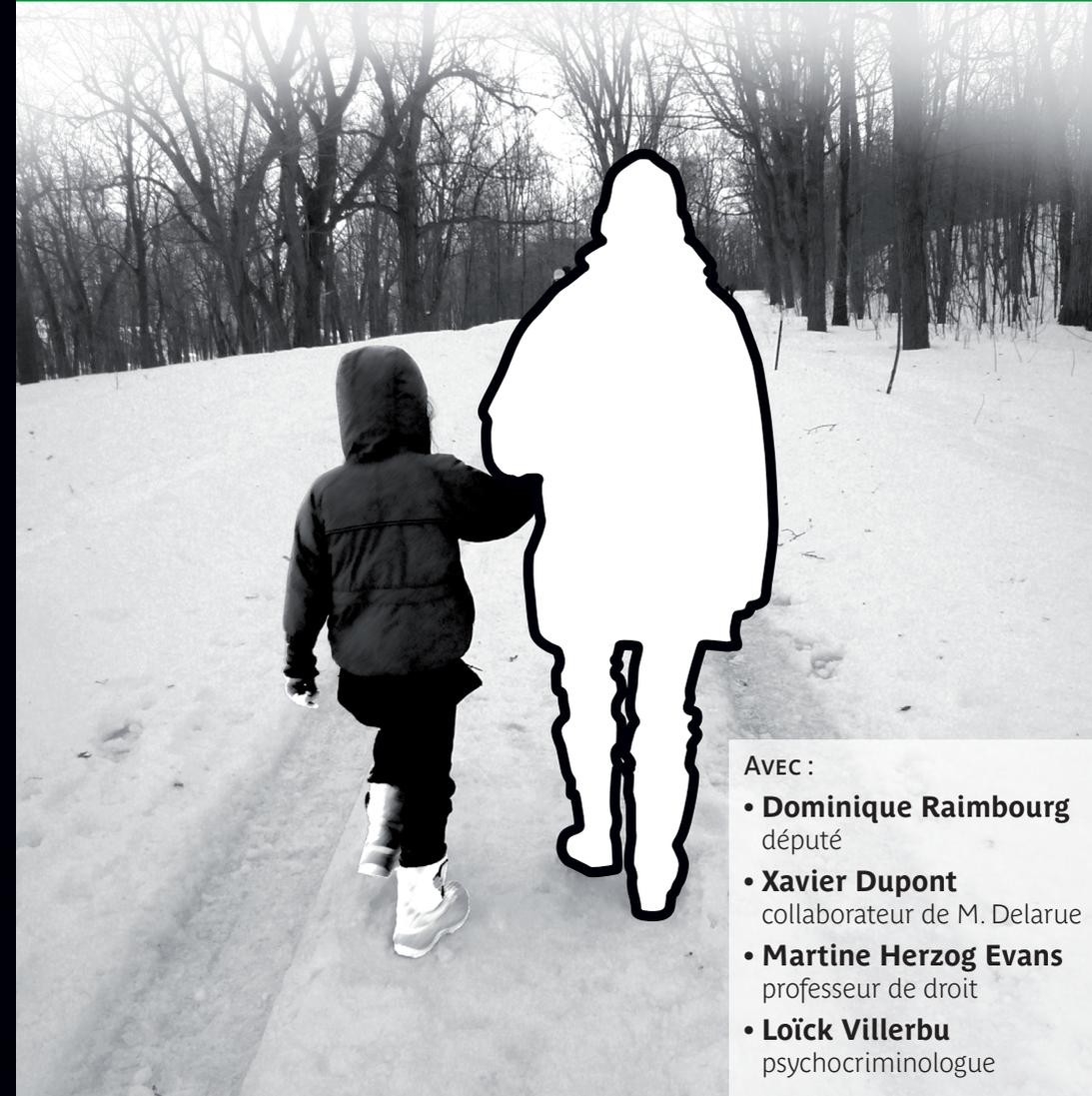
- 1 Faculté des Lettres et Sciences humaines Bâtiment Tertre
 - 2 Faculté des Lettres et Sciences humaines Bâtiment Censive
 - 3 Faculté de Droit - IAE - IPAG
 - 4 Faculté de Sciences économiques et de gestion
 - 5 CIL (Centre International de Langues)
 - 6 SUAPS (Service des Sports)
 - 7 UFR STAPS
 - 8 CROUS
 - 9 Château du Tertre - Recherche
 - 10 Local des associations
 - 11 Bibliothèque universitaire Droit - Sciences économiques
 - 12 Bibliothèque universitaire Lettres et Sciences humaines
 - 13 Théâtre universitaire
 - 14 Restaurant universitaire Tertre
 - 15 Restaurant universitaire Rubis
 - 16 IUFM (Administration)
 - 17 ONISEP
 - 18 CIO Nantes Nord
 - 19 IUFM
 - 20 Pôle étudiant
- Sites universitaires
 — Tramway - ligne 2
 — Autobus - ligne 51
 — Autobus - ligne 25
 — Autobus - ligne 72
 — Autobus - ligne 83
 📶 Site couvert par le réseau wifi de l'université de Nantes



FAC DE DROIT

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Familles et proches de détenus face à la détention



AVEC :

- **Dominique Raimbourg** député
- **Xavier Dupont** collaborateur de M. Delarue
- **Martine Herzog Evans** professeur de droit
- **Loïck Villerbu** psychocriminologue

Colloque organisé par Genepi Nantes dans le cadre du 6^e printemps des prisons.

Samedi 27 février à la fac de droit de Nantes / Petit Port



Le GENEPI, qu'est ce que c'est ?

• Le GENEPI est une association de loi 1901 à but non lucratif, sans affiliation politique ni religieuse composée de plus de 1200 étudiants bénévoles répartis sur une soixantaine de groupes locaux et intervenant dans plus de 80 établissements pénitentiaires auprès d'hommes, de femmes et de mineurs détenus.

• L'objet du GENEPI est de «participer à l'effort public en faveur de la réinsertion sociale des personnes incarcérées par le développement de contacts entre les étudiants de l'enseignement supérieur et le monde pénitentiaire.» (Art.3 des Statuts)

ACTIONS

• **À l'intérieur** - La volonté du GENEPI est de mettre en place des interventions de qualité, originales et complémentaires des cours et activités dispensés par les professionnels, sans se substituer à ceux-ci.

• **Soutien scolaire** - Enseignement général, enseignement supérieur, enseignement spécialisé complétant les cours dispensés par les professionnels.

• **Activités socioculturelles** : revue de presse, théâtre, atelier d'écriture, musique, code de la route...

• **Activités ponctuelles** : rencontres sportives, concerts, spectacles...

• **À l'extérieur** - Le GENEPI fait part de son expérience, de ses réflexions et de ses positions auprès de publics variés afin de lutter contre les phénomènes de peur et d'exclusion vis à vis des sortants de prison. Le GENEPI souhaite aussi que la société

s'empare du débat sur le système judiciaire et la place de la prison dans celui-ci. C'est pour cela qu'il organise des débats publics, des événements de sensibilisation ou qu'il intervient dans les collèges et les lycées auprès de milliers d'élèves.

FORMATION ET RÉFLEXION

• Afin d'assurer des actions de qualité, le GENEPI organise plusieurs sessions de formation pour ses membres.

• L'association propose également des rencontres avec divers professionnels et spécialistes du monde carcéral afin de développer la réflexion des bénévoles et de leur permettre de prendre des positions politiques sur la Justice pénale.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

• Le GENEPI, association citoyenne, attachée au respect des Droits de l'Homme, a le devoir de rendre compte de leurs violations éventuelles.

• Le GENEPI considère que toute peine doit nécessairement permettre la réinsertion dans la société.

• Le GENEPI contribue à l'exercice du droit au savoir des détenus.

• Dans toutes ses activités, le GENEPI est indifférent au passé pénal des détenus.

• Dans le cadre de l'Information et de la Sensibilisation du public, le GENEPI rappelle que son devoir de témoignage s'accompagne du souci de la plus grande honnêteté.

• L'action du GENEPI nécessite la formation des membres de l'association.

• L'action au sein du GENEPI est indissociable d'une réflexion sur le système pénal et judiciaire.

PROGRAMMATION

• 9h30-11h

Conférence plénière d'ouverture

Présentation du contexte juridique du maintien des liens familiaux avec **Martine Herzog Evans**.

Témoignage du député **Dominique Raimbourg**.

• 11h15-12h45

Atelier/table ronde

Témoignage de l'intervenant choisi, débat.

• 14h15-15h45

Atelier/table ronde

Témoignage de l'intervenant choisi, débat.

• 16h-17h30

Atelier/table ronde:

Témoignage de l'intervenant choisi, débat.

• 17h45-19h30 :

Projection du film «À côté»

de Stéphane Mercurio.

Débat avec **Chantal Courtois**, femme de détenu participant au film.

INTERVENANTS DES TABLES RONDES

- Éducateurs en prison pour mineurs
- Des bénévoles accompagnateurs des enfants au parloir (REPI Relais Enfants Parents Incarcérés)
- Des bénévoles qui accueillent les familles avant le parloir (Prison-justice, Titom)
- **Hafed Benotman**, ancien détenu
- **Chantal Courtois**, femme de détenu
- Un Surveillant
- Des genepistes rennais et brestois, responsables radio
- **Xavier Dupont**, collaborateur de M. Delarue (contrôleur général des lieux de privation de liberté)
- **M. Villerbu**, psychocriminologue
- L'ARPP, Association pour le Respect des Proches de Personnes Incarcérées
- **Noémie Destoc**, bénévole du GENEPI qui a travaillé sur le placement sous surveillance électronique
- Un Conseiller d'Insertion et Probation (CIP)



genepi

Groupement Etudiant National
d'Enseignement aux Personnes Incarcérées